

Proposer un plan de mobilité durable aux employés

Description

La mobilité durable est encouragée par de nombreuses organisations dans le monde, y compris par des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, qui mettent en œuvre un plan dit de « mobilité durable ».

Le plan mobilité durable d'une entreprise a pour objectif d'agir sur les pratiques des employés grâce à un plan de mobilité. C'est une stratégie dynamique à long terme destinée à accompagner les changements dans les habitudes de déplacement. Le plan consiste en un ensemble de mesures mises en œuvre par une entreprise pour faciliter les déplacements des salariés et répondre aux problèmes posés par la circulation automobile. Il a de nombreux avantages pour les employés, les entreprises et le territoire :

- réduction des besoins en matière de stationnement de véhicules d'employés, ce qui signifie un gain d'espace pouvant être utilisé à d'autres fins ;
- réduction des coûts de transport pour les employés ;
- réduction de l'aléa horaire lié à l'usage de la voiture (congestion-accident) ;
- amélioration de la santé des employés qui optent pour la mobilité active. Elle a un effet positif sur la réduction de l'absentéisme ;
- réduction des émissions de GES.

L'élaboration d'un tel plan, à l'initiative de l'entreprise, est très appréciée par les salariés car ils constatent que l'entreprise prend des mesures qui témoignent de ses préoccupations environnementales et sociales.



Plan de mobilité employeurs, Métropole européenne de Lille (<https://www.lillemetropole.fr/>)

THÈME
Mobilité

OBJECTIF
Promouvoir la mobilité durable

PRATIQUE
Proposer un plan de mobilité durable aux employés

DIFFICULTÉ



Cargo bicycle (source : www.weelz.fr)



Bicycle (source : www.commeunvelo.com)

Étapes à suivre pour mettre en œuvre la pratique

Un plan de mobilité est un processus dynamique de long terme qui peut varier en fonction de la situation et des besoins de chaque entreprise.

Avant de procéder à l'analyse de la situation actuelle, il faut définir les objectifs et les moyens de mise en œuvre, mettre en place un comité de pilotage et élaborer un plan de communication.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Analyse de la situation actuelle : pour évaluer l'accessibilité de l'entreprise et réaliser des analyses spatiales (pour identifier les moyens de transport alternatifs potentiels en fonction des lieux de résidence des employés).
- Enquêtes : pour déterminer les habitudes de mobilité de tous les membres du personnel et leur attitude face aux solutions de remplacement à la voiture privée en remplissant un questionnaire.
- Développement et validation d'un plan d'action sur la base des résultats de l'analyse et des enquêtes, élaborer une stratégie de mise en œuvre des mesures jugées efficaces.
- Mise en œuvre : mettre en pratique les mesures identifiées comme pertinentes pour résoudre les problèmes de mobilité rencontrés.
- Évaluation et suivi : évaluer périodiquement les mesures mises en œuvre afin de refléter les changements au niveau des infrastructures, du personnel et des attitudes.

Parties prenantes à impliquer

- Directeur et personnel de l'hôtel.
- L'autorité de transport public pour discuter, négocier les arrêts et les itinéraires de bus.
- Un opérateur de covoiturage ou de location de véhicules.

Aspects financiers

Il dépend de nombreuses variables : études d'internalisation ou d'externalisation, nombre de mesures effectivement mises en œuvre, et ressources internes. Les principales actions peuvent être menées pour développer le covoiturage entre employés (par un site web), une flotte de vélos ou de voitures partagées pour les déplacements liés au travail, pour créer un arrêt de bus spécifique ou une nouvelle ligne de bus ou des arrêts mieux programmés. Les gains pour l'entreprise sont nombreux : recrutement plus facile, moins d'absentéisme, moins d'accidents de voiture... Moins de stress pour les navetteurs signifie des employés moins fatigués, plus productifs et motivés au travail.

Suivi de la mise en œuvre

Suivi du nombre de mesures engagées et du nombre d'employés se déplaçant en train ? Bus, voiture privée ou vélo.

Ressources

https://www.eltis.org/sites/default/files/mm_examples_6.pdf